

Lettre de Marcel Arland à Jean Paulhan, 1957

Auteur : Arland, Marcel (1899-1986)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Citer cette page

Arland, Marcel (1899-1986), Lettre de Marcel Arland à Jean Paulhan, 1957, 1957.
Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX
OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 19/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/15687>

Copier

Information sur la lettre

Date 1957

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 20/02/2022 Dernière modification le 28/11/2025

lundi

E
[1957]

Jean, que veux-tu dire par :
"Il ne faut provoquer personne" ?
Qui provoque ? Qui est-ce qui est
provoqué ? — Il était entendu
que H. Cl. ne travaillait plus
à la revue, ARCHIVES PAULHAN ^{sur un album} encore
dit la veille de mon départ ; tu
m'avais dit que ce n'était pas en
question. Et voilà que tu
m'informes qu'elle est la dernière
10 heures, met le bords, tape "sur
ton conseil" etc. ! — Que c'est-il
passé ? Pourquoi vous jurer, vous
de moi ainsi ? — Et quand je
pense aux insultes qu'elle m'a
jetées à notre dernière entrevue,
me traitant de "mendiant", etc. !

Voilà enfin, Jean, me comprenant.
tu fais que je n'en peux plus, que
le contact de tant de fausseté,
d'ignorance et de méchanceté
faussée me détruit, que j'en
ai assez subi, que j'en ai assez vu,

se moquer de tout, et de la revue?
— faire une refuser à la revue?

Dans mon dégoût d'elle, j'avais
encore de la pitié; cela s'est
terminé en l'honneur

ARCHIVES PAULHAN

si l'on ne peut lui trouver une
remplacement, je me chargerai moi-même
de tout le travail du bureau; c'est
facile et cela fera des économies.

Je serai demain mardi chez
Buecher, au Parc de Bernes, Satul.
Rémy de Provence, pour 48 heures.
Je le demande couramment de
m'y dire par télégramme* si
l'on doit, au cas, rester à la
revue. si elle doit y rester,
j'enverrai aussitôt à Gaston
ma démission de la revue et de
comité de lecture; j'racontai
à Gaston exactement ce qui s'est
passé, et j'en ai essayé de venir
à Varennes.

J'avais, après toutes mes lettres,
et les heures, et nos conversations
et tout, je n'aurais saisi que j'avais
à t'écouter ainsi.

un accord

* on fait lettre, si la lettre peut une
parvenir immédiatement (si tu la mets
à la poste demain).

lundi 25/2 112

Où bien ai-je mal compris la lettre ?

L'avant. Dernier paragraphe de celle que je viens d'écrire peut sembler d'un ton péremptoire, provocant. J'en serais désolé. Ah ! non, il ne s'agit pas de provocation, ni de coup de tête, mais de deux seules solutions que j'envoie depuis deux mois. Et ce dix jour de calme que je viens de passer à Port-Croix est devenu à un convalescent.

ARCHIVES PAULHAN

Si je dois encore dire un mot à la inf., je dirai qu'il n'appartient pas à Maurissien de nous "glisser" une note caméléon sans.

En fait à Carriat, je souhaite sa collaboration, bien sûr. Mais, pour ça, il leur faut une chronique ou spectacle qui ait un minimum de justice et d'information.

